

Laval, le 24 février 2023

La Présidente et les membres
du Conseil d'Administration
du Comité des Œuvres Sociales
des Employés Municipaux

APPEL À CANDIDATURES

Objet : Élections au Conseil d'Administration du COSEM 2023

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le COSEM vous accompagne dans votre vie quotidienne. Toutes les animations, activités et aides sont proposées et réalisées grâce aux bénévoles qui constituent le Conseil d'administration.

L'année 2023 est une année d'élections pour le COSEM. Si vous souhaitez vous engager davantage pour participer activement aux actions de l'association, le renouvellement d'une partie des représentants au Conseil d'Administration est l'occasion pour le faire.

Être membre du conseil d'administration du COSEM c'est...

- Environ 3 à 4 réunions par an.
- Réfléchir, faire des propositions et participer à la vie de l'association. Chacun participe à sa mesure, selon ses compétences et sa disponibilité.
- Être plus proche de la vie de l'association en étant en prise directe avec les partenaires.
- S'enrichir grâce aux échanges avec les autres membres du CA.

Nous vous rappelons que tout adhérent peut faire acte de candidature en remplissant et en retournant la fiche de candidature au dos avant :

VENDREDI 26 MAI – 17 H 00

- 16 sièges sont à pourvoir pour 4 ans dont 5 maximum réservés aux retraités

Conformément à nos statuts, si le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à pourvoir (16), le COSEM n'organisera pas d'élection (dans ce cas les candidats seront donc élus d'office).

Le COSEM a besoin de bénévoles pour assurer son bon fonctionnement, alors **n'hésitez pas et soyez nombreux à poser votre candidature.**

Les membres du
Conseil d'Administration



Afin de mieux vous informer sur le fonctionnement du COSEM et les missions réalisées au sein de notre association, vous trouverez ci-dessous une présentation de chaque commission.

- **Achats** : La commission se charge de la distribution mensuelle des achats groupés et recherche de nouveaux prestataires locaux afin de proposer des tarifs attractifs aux adhérents.
- **Affaires Sociales** : La commission étudie les dossiers de demandes d'aides (prêts, bons de solidarité) accordés aux agents adhérents du Cosem dans le respect de l'anonymat. Elle est également en charge des dossiers chèques vacances, rentrée scolaire et des prestations allouées sur les événements familiaux.
- **Voyages Culture Animations** : La commission négocie des voyages ainsi que des locations estivales et hors saison à prix préférentiels auprès d'agences et de prestataires. Elle organise des sorties culturelles tout au long de l'année mais aussi des sorties familiales.
- **Arbre de Noël** : La commission orchestre l'Arbre de Noël. En début d'année, elle choisit le spectacle pour enchanter petits et grands et fait office de petits lutins pour emballer les cadeaux des enfants. Les bénévoles se mobilisent tout un week-end pour la préparation de la salle polyvalente (décoration, mise en place des cadeaux).

Bon à savoir :

Le conseil d'administration est renouvelable par moitié tous les 2 ans.

Les membres sortants sont rééligibles.

Chaque membre du CA doit appartenir au moins à une commission.

Les échanges se font lors de réunions programmées en amont ou bien par le biais de mails.

FICHE DE CANDIDATURE
pour les élections au Conseil d'Administration du COSEM

NOM :PRÉNOM :

Adresse :

Code Postal : Ville:.....

Téléphone :/...../...../...../.....

Service :Nom du responsable de service :

Adresse mail professionnelle :@.....

Adresse mail personnelle :@.....

Dans quelle commission souhaiteriez-vous être membre ?

- Achats
- Affaires Sociales
- Voyages Culture Animations
- Arbre de Noël

Date et signature,